

PARIS COEUR DE SEINE CHAPTER

ASSEMBLEE GENERALE DU 27 NOVEMBRE 2021

L'assemblée a été appelée à ce prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Rapport moral et du directeur du chapter. (*sans vote*)
- 2) Rapport moral du concessionnaire (*sans vote*)
- 3) Rapport de la trésorière (*sans vote*)
- 4) Approbation des comptes de l'exercice du 1/01/2021 au 27/11/2021.
- 5) Vote sur la cotisation 2022
- 6) Election des membres du bureau et officiers
- 7) Programme prévisionnel 2022 (*sans vote*)



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE

L'assemblée est ouverte à 18 h15. Afin de mettre en œuvre les protections sanitaires, un contrôle du pass sanitaire est effectué à l'entrée pour chaque membre présent.

On enregistre le vote de 60 membres du chapter (45 membres présents et 15 pouvoirs).

Les membres présents et représentés ont tous élargé sur la feuille de présence mise à disposition.

Résolution N° 1 : Rapport moral et vœux du directeur du chapter.

Après avoir remercié le concessionnaire pour son accueil et la mise à disposition des locaux, le bureau du chapter pour son engagement et les membres présents en grand nombre, le directeur du chapter résume les diverses sorties réalisées durant l'exercice en rappelant les conditions aléatoires liées aux règles sanitaires. Il remercie celles et ceux qui oeuvrent au profit du groupe .

Cette résolution n'appelle pas de vote spécifique

Résolution N° 2 : Rapport moral du concessionnaire

Monsieur Pierre-Yves Rousset, concessionnaire Harley Davidson Roadstar 92 , accueille les membres du chapter et rappelle la difficulté de l'exercice en raison des pénuries de matières premières , impactant sérieusement la fabrication des motos et leur livraison. Il préfère toutefois insister sur les valeurs humaines qui unissent les membres du chapter et le personnel de la concession et se félicite de la qualité de celles-ci.

Cette résolution n'appelle pas de vote spécifique

Résolution N° 3 : Rapport de la trésorière

La trésorière du chapter commente le tableau récapitulatif de trésorerie adressé à chaque membre avec la convocation. Ce tableau ne soulève pas de question ou remarque particulière. Elle remercie également celles et ceux qui privilégient les règlements par virement et encourage les autres à adopter la même démarche.

Cette résolution n'appelle pas de vote spécifique

Résolution N° 4 : Approbation des comptes de l'exercice du 1/01/2021 au 27/11/2021.

L'assemblée prend acte de ce que la trésorière lui a, conformément aux dispositions légales, transmis les comptes de l'exercice du 1/01/2021 au 27/11/2021 et déclare approuver les comptes présentés.

Votes Contre : 0 Vote Abstention : 0 **Votes Pour : 60**

A l'unanimité des votes exprimés, cette résolution est adoptée.

Résolution N° 5 : Vote sur la cotisation 2022

Il est proposé à l'assemblée de voter le montant de l'adhésion d'un membre titulaire à 50 euros par an et d'un membre associé à 30 euros par an. En conformité avec les statuts, il est rappelé que l'adhésion au HOG est individuelle et obligatoire pour être membre du chapter

Votes Contre : 0 Vote Abstention : 0 **Votes Pour : 60**

A l'unanimité des votes exprimés, cette résolution est adoptée.

Résolution N° 6 : Election des membres du bureau et officiers

Sur présentation d'une liste et acceptation par le concessionnaire, l'assemblée générale décide d'élire en qualité de membres du bureau et officiers pour une durée d'un an les membres suivants :

- Directeur : Gilles DELAPORTE
- Directeur Adjoint : Jean-Rémi TORI
- Trésorière : Magalie DELAPORTE
- Secrétaire : Nicole TORI
- Editeur et Webmaster : Jean-Rémi TORI
- Directeur des activités : PASCAL RAOUL
- Road Captain : Emmanuel DELOGE
- Road Captain Adjoint : Marc DECOUDUN
- Photographe: Jacky WRZOSEK
- Merchandizing : Emmanuelle DECOUDUN
- Youth Officer : Alexandre CANTAIS

Chaque membre peut se faire aider d'un membre non élu en fonction des besoins et des compétences.

Votes Contre : 0 Vote Abstention : 0 **Votes Pour : 60**

A l'unanimité des votes exprimés, cette résolution est adoptée.

Résolution N° 7 : Programme prévisionnel 2022

Plusieurs destinations et activités se dessinent déjà,. Il restera , pour la majorité, à les organiser au mieux avec le calendrier. Le nouveau bureau s'en chargera rapidement. Sans chronologie, voici une première approche.

En janvier, nous avons de bons espoirs de pouvoir mettre enfin sur pieds la journée de formation aux premiers secours avec la Croix Rouge . Sous réserve des nouvelles décisions concernant les règles sanitaires (Gilles)

Quatre jours sur la route des crêtes en Alsace à la Pentecôte (Sylvie et Patrice)

Croisière du golf le dimanche 19 juin (Gilles)

Orléans et la Sologne (Magalie et Gilles)

Un week-end à Saint Quentin (Anne et Emmanuel)

Notre BBQ annuel (lieu à définir)

Une journée à Chantilly (Magalie et Gilles)

La soirée Pétanque (Jacky)

Un week-end au Havre (Manou et Marc)

Nous envisageons également un déplacement vers les Harley Days de Morzine mi juillet. Un pré-sondage est en place sur le site du chapter. (Gilles – Jean-Rémy)

Nous envisageons également une semaine avec Pierre-Yves sur ses terres natales autour du Ventoux (descente 2 jours, 3 jours sur place, remontée 2 jours)

---- 0 ----

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le président clôt l'assemblée .
Il est 19 h 15.

Diffusion du présent procès-verbal sera faite auprès du HOG France, du concessionnaire et des membres du chapter

Le Président,
le 27 novembre 2021